

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2007

---

TRAVAIL, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT - (n° 4)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 194 Rect.

présenté par  
M. Carrez

-----  
**ARTICLE 6**

Dans l'alinéa 18 de cet article, remplacer la référence :

« I »

par la référence :

« 1° ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.